

Perspectives énergétiques de l'AEE à l'horizon 2050

Chaleur et électricité : 100% renouvelables

A l'horizon 2050, il est possible de couvrir à 100% nos besoins en électricité et en chaleur avec des énergies renouvelables. Telle est la conclusion des perspectives énergétiques de l'AEE. Les conditions pour ce faire sont une promotion ciblée et un engagement clair en faveur de l'efficacité énergétique. Le temps des mesures volontaires est révolu !

Aujourd'hui, les énergies renouvelables sont sur toutes les lèvres : elles sont le chouchou des parlementaires tout comme des représentants de l'industrie électrique. Tout le monde est fier des lois adoptées et des développements commerciaux escomptés. Toutefois, le fait est qu'en Suisse on minimise quand même le potentiel des énergies renouvelables. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que les fonds accordés pour le rachat au prix coûtant de l'électricité injectée dans le réseau, produite à partir d'énergies renouvelables, sont très peu importants et ne permettent même pas de soutenir l'objectif de développement modeste de 5400 GWh fixé par le Parlement – ce qui représente tout juste 9% de la consommation actuelle d'électricité. La loi sur l'approvisionnement en électricité n'est que le début du développement.

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) a voulu connaître précisément quelle est la contribution que les renouvelables peuvent effectivement apporter d'ici 2050, du point de vue de la branche, qui est confrontée quotidiennement à cette question. Elle a collecté les estimations des potentiels des différentes technologies et les a présenté dans un dépliant. Ces perspectives montrent clairement que passer à 100% d'électricité et de chaleur renouvelables n'est pas une utopie. L'évaluation s'est effectuée en fonction de critères tout à fait réalistes, basés sur le développement actuel en Allemagne. Ce sont le soleil et la géothermie qui contribuent le plus à la production des 45'000 GWh d'électricité issue d'énergies renouvelables. En ce qui concerne la chaleur, celle de l'environnement (géothermie et pompes à chaleur) figure au premier rang.

Pour effectuer cette conversion à long terme, il est cependant nécessaire d'augmenter considérablement l'efficacité énergétique dans le parc de bâtiments actuel. Cela implique que des règlements de construction correspondant aux exigences de la société à 2000W ; qu'une fixation de la taxe sur le CO₂ frappant les combustibles à Fr. 210.- par tonne en 2020 et une taxe incitative sur les énergies non-renouvelables soit introduite.

Dans le secteur de l'électricité, une étude de l'OFEN (juin 2007 ; www.bfe.admin.ch/energie/00588/00589/00644/index.html?lang=fr&msg-id=13452) a présenté la combinaison nécessaire d'instruments incitatifs. Une chose est claire : le temps des mesures volontaires est révolu !

Un dépliant avec les perspectives énergétiques de l'AEE peut être téléchargé sur le site Internet (www.renouvelable.ch) ou commandé à l'AEE : Neugasse 6, 8005 Zurich.